

COMMUNE DE SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE

Liste électorale

Suite à la réunion de la Commission de Contrôle des Listes Electorales en date du 20 février 2026, la liste électorale de la commune a été arrêtée ce jour.

La liste électorale ainsi que le procès-verbal de la commission sont consultables en mairie aux dates et heures d'ouverture du secrétariat.

Fait à Saint Michel l'Observatoire le 20 février 2026

Le Maire,

Jean-Paul GROSSO

